

## Trop perçu de la caf remboursement

Par Laiika, le 21/12/2018 à 14:22

Est t'il possible de choisir la prestation ( rsa, apl, allocation familial etc..) sur laquelle on doit rembourser un trop perçu de la caf ?

Par Visiteur, le 21/12/2018 à 17:55

Bonjour,

La CAF décide, mais rien ne vous empêche d'aller en discuter.

Par Laiika, le 21/12/2018 à 18:19

Si il n'y a que le versement apl et allocation familiale verser par la caf leur choix premier sera laquelle de ces prestations sur lequel il y'aura retenu ? Cdlt

Par Visiteur, le 21/12/2018 à 19:28

La CAF décide, mais rien ne vous empêche d'aller en discuter, notamment pour éventuellement négocier cet aspect ou un échéancier...